

CHANTIER ■ Le point sur les travaux menés dans les prochaines semaines dans le cadre du projet Pôle gare

La passerelle accessible fin novembre



URBANISME. Les différentes opérations menées dans le cadre du projet Pôle gare se poursuivent : finalisation de la passerelle piétonne (en haut à gauche) ; aménagement de la place Pierre-Sémard (en haut à droite) ; requalification du faubourg Saint-Jean et du carrefour Couronne (en bas à gauche) ou encore travaux de la rue Félibien (en bas à droite).

La dernière réunion du comité acteurs-décideurs du Pôle gare a été l'occasion de faire un point sur l'avancée du projet. Tour d'horizon des travaux menés dans les prochaines semaines.

Simon Dechet

simon.dechet@centrefrance.com

Le comité acteurs-décideurs du projet Pôle gare, qui réunit des élus de la Ville de Chartres et de l'Agglomération, des ingénieurs, des chefs de chantier ou encore des responsables de la SNCF, s'est regroupé, vendredi dernier. Un comité piloté par Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare. Il s'agissait de la première réunion du comité acteurs-décideurs depuis mars. L'occasion de dresser un état des lieux sur les divers chantiers en cours et sur les futures étapes de ce programme.

1 Passerelle piétonne. Les principaux travaux liés à la passerelle piétonne sont terminés, ont indiqué les responsables de chantier. Mais divers aménagements sont encore à réaliser, comme l'explique Thibaut Danho, conducteur de travaux chez Bouygues travaux publics : « Il s'agit surtout de travaux de finition, avec les revêtements en résine, l'éclairage ou les ascenseurs notamment. »

La rue Félibien devrait rouvrir en décembre

L'abri destiné aux vélos doit par ailleurs être mis en place pour fin novembre. Des plantations sont également prévues, sur le parvis au pied des grands escaliers d'accès à la passerelle, d'ici la fin d'année. Si les conditions météo permettent au chantier d'avancer sans encom-

bre, la passerelle devrait être mise en service fin novembre ou début décembre.

2 Place Pierre-Sémard. Les responsables de chantier ont évoqué l'avancée des travaux dans le secteur de la place Pierre-Sémard, rue Nicole et avenue Jehan-de-Beauce. Un vaste espace arboré a été aménagé devant le bâtiment voyageurs. « Un projet dédié aux piétons », a rappelé Jean-Paul Valette, architecte urbaniste de l'agence Garcia-Diaz, en charge de l'opération.

Concernant le carrefour de la rue Nicole et de l'avenue Jehan-de-Beauce, « nous allons réaliser les enrobés scintillants définitifs pendant cette dernière semaine d'octobre. Nous sommes donc dans les finitions », indique Carlos Cardoso, chef de chantier chez Eiffage.

3 Faubourg Saint-Jean et carrefour Couronne. La requalification de la rue du Faubourg-Saint-Jean se poursuit. Des travaux de voirie et réseaux sont prévus jusqu'en fin janvier. Se-

lon les responsables du chantier, la réouverture partielle de la partie nord de la rue est prévue pour la fin du mois de décembre. La réouverture totale à la circulation doit s'effectuer début 2021.

Dans le prolongement, le carrefour Couronne continue également sa mutation. D'importants travaux de raccordement sur la distribution d'eau potable sont en cours. Sauf problème, le carrefour Couronne verra sa phase définitive en février.

4 Rue Félibien. Entre la place Pierre-Sémard et le carrefour Couronne, la rue Félibien change de visage. Carlos Cardoso précise : « Les travaux ont bien avancé. À la fin du mois, la première couche de voirie sera réalisée pour tenir les plannings d'une ouverture à la circulation des bus le 2 novembre. On tient le planning, malgré les aléas. » La réouverture totale à la circulation devrait intervenir début décembre. La rue Félibien doit passer en zone 30 km/h. ■

■ Une convention d'exploitation prévue

Daniel Guéret, adjoint au maire de Chartres en charge du programme Pôle gare, a souligné l'importance de la mise en place, dans les prochaines semaines, d'une convention de gestion et d'exploitation du Pôle d'échanges multimodal (PEM). L'élu a détaillé : « Il s'agit d'un outil de suivi pour analyser et veiller sur tout ce qui se passe sur ce pôle multimodal. L'idée est de pouvoir identifier ce qui ne marche pas pour le corriger. Il faut que cette convention d'exploitation puisse couvrir tous les champs du Pôle gare. Cela va de la panne d'un ascenseur à l'abri vélos dégradé, par exemple. Malgré les anticipations, il peut parfois exister des choses auxquelles nous n'aurons peut-être pas pensé. Il faut donc une instance composée des acteurs concernés, pour mesurer cela et corriger si besoin. »